



Projet Expertise 2016 Le bilan.

Expertise juridique

- Concernant le **projet Big 5**, le recours a bien été déposé.
Dans le cadre de la loi de transition énergétique, les associations ont saisi le Conseil d'Etat pour annuler la PPE. Au cours de l'instruction devant le tribunal administratif, Greenpeace a produit le témoignage d'un expert du nucléaire pour attester de l'absence de fondement scientifique d'un périmètre de 10 km pour la mise en œuvre des plans d'urgence. Au regard des nouveaux arguments développés par Greenpeace, le tribunal a "réouvert" l'instruction qui devrait se clôturer courant 2017, année au cours de laquelle une date d'audience devrait être fixée.
- Dans le cadre de notre projet sur l'« **Indépendance EDF/ ERDF** », une procédure a été initiée par l'*UFC Que choisir* sur l'absence d'indépendance financière entre EDF et ERDF et sur la distinction entre leurs logos devant la Commission de régulation de l'énergie. Bien que nous ne soyons pas une association de consommateurs, nous souhaitons développer un argumentaire additionnel sur l'absence d'indépendance des deux entreprises.
- Concernant notre **travail avec la clinique du droit**, où deux étudiants ont été mobilisés pour pouvoir réfléchir à l'état du droit sur les aspects concurrentiels dans le domaine énergétique d'une part et d'autre part sur la question de l'indépendance entre fournisseurs et distributeurs par exemple : Ils ont rendu un travail très intéressant et réalisé une enquête auprès des entreprises en question. Leur travail a nourri nos réflexions et nous avons tissé de nouvelles relations avec les universitaires. Cette année 2017, nous travaillerons avec la Clinique du droit de la Sorbonne sur un autre sujet.
- Concernant **notre demande d'informations pour la campagne océans**, le dossier est en stand by. Nous manquons très clairement de ressources humaines pour analyser cela.
- Notre **plainte sur le dossier bois illégal** est toujours en cours: En fin d'année 2016, Greenpeace a envoyé une note sur le dossier afin d'insister sur la caractérisation des délits auprès du juge d'instruction.

Expertise Cartographie

Adrien a continué à travailler sur les liens entre le bassin du Congo/Chine/Europe dans le cadre de la campagne bois illégal, sur les violations du moratoire sur l'autorisation de nouvelles concessions forestières en République Démocratique du Congo mais également sur plusieurs projets agro-industriels (huile de palme, caoutchouc principalement) responsables de vastes surfaces déforestées dans le Bassin du Congo (Herakles, Sudcam, Hévécam...).

- **Résultats**

La cartographie a aussi grandement contribué à notre victoire pour l'engagement de la Socfin (société belge de production d'huile de palme et de caoutchouc implantée notamment en Afrique) à une politique Zéro Déforestation. Dans ce cadre, Adrien a effectué un travail d'investigation à partir de technologies satellites mais aussi basé sur une mission de terrain effectuée au Cameroun. Cette enquête avait pour objectif d'identifier les zones d'exploitations de la Socfin au Cameroun et de constater sur place les atteintes à l'environnement et aux droits sociaux dont nous avons été précédemment informés. Les supports cartographiques produits grâce à cette mission ont permis de renseigner les professionnels du secteur, les populations riveraines des plantations, les ONG partenaires, les pouvoirs publics ainsi que l'ensemble de nos audiences sur les projets et méthodes d'exploitation de la Socfin pour les contraindre à s'engager pour une production respectueuse de l'environnement et du droit des communautés forestières.

L'objectif désormais sera d'assurer le suivi et le monitoring de la réalité de ces engagements Zéro Déforestation à l'échelle des plantations. Pour cela, et au vu du nombre des plantations et des surfaces en jeu, nous n'avons pas d'autres solutions que le recours à la cartographie imagerie satellitaire, mesures radar ou laser qui nous permettront d'avoir une représentation précise des zones en questions et du respect des plans de gestion requis par la méthode Zéro Déforestation.

- **Base de données géographique**

Enfin, la mise en place d'une base de données géographique à l'échelle du Bassin du Congo a également été initiée dans le but de mieux connaître l'évolution du couvert forestier tropical en Afrique ainsi que d'identifier et lutter contre les moteurs de la déforestation. Cette base de données nous permet ainsi d'affiner nos stratégies générales de campagne en offrant des informations sur la localisation des surfaces déforestées, les entreprises concernées, leurs investisseurs, d'évaluer quels sont les pays les plus touchés, le type de forêts atteintes, la faune... mais également de faciliter le travail d'investigation à échelle plus restreinte sur les concessions agro-industrielles ou de bois par exemple.

Campagne Énergie

- **Rapport "Anomalies dans l'industrie nucléaire"**

En septembre 2016, nous avons publié le rapport John Large sur les anomalies dans l'industrie nucléaire, dont nous vous avons déjà parlé en fin d'année.

Nos équipes Énergie ont dû prioriser le travail, forcément non planifié/anticipé, sur les scandales des anomalies et falsifications. Il était primordial de s'assurer que ce dossier soit géré en toute transparence et que les rôles et responsabilité de chacun soient clairement

établis. Nous tenions également absolument à ce que nos audiences et le grand public comprennent le sérieux des enjeux pour la sûreté des réacteurs en service dans le monde et concernés par le scandale mais aussi pour le système de surveillance et de contrôle et les failles qui en ressortent...

- **Rapport “Analyse des failles dans les finances d’EDF”**

Le rapport d'*analyse des failles dans les finances d’EDF*, réalisé par le cabinet Alpha Value est paru au mois de Novembre, suivi d’une plainte de Greenpeace contre EDF pour “délits boursiers”.

- **Rapport “Fragilité des piscines de combustibles, solutions techniques et couts de protection”.**

Le rapport sur la *Fragilité des piscines de combustibles, solutions techniques et coûts de protection* a été reporté. Nos équipes ont mis du temps à réunir les experts susceptibles de pouvoir contribuer à ce projet, et prêtes à le défendre, le sujet étant particulièrement sensible. Il est sur le point d’être finalisé. Il reste à l’équipe de rediscuter comment l’exploiter au mieux dans le contexte post-attentats.

- **Coût final** : En terme de budget, le rapport John Large a coûté la somme de 12 800€
Le rapport “*EDF asphyxiée par le nucléaire*” a quant à lui coûté la somme de 16 200€.
Le rapport à venir sur les piscines, dont la sortie est prévue pour 2017, a également été payé sur le budget 2016.

Campagne Forêts

En plus de l’activité du cartographe, une **mission d’investigation sur la déforestation** a bien eu lieu dans le bassin du Congo. Pour des raisons de confidentialité, nous ne pouvons pour l’instant vous donner davantage de détails sur cette mission.

- **Coût final** : 13000 euros

Campagne Océans

- **Investigation en mer**

La campagne Océans a mené une mission dans l’océan Indien afin de documenter et dénoncer les impacts liés à l’usage de pratiques de pêche destructrice dans le cadre de la pêche au thon tropical.

Une grande partie du thon en boîte consommé en France et en Europe provient en effet de l’Océan Indien. Grâce au développement d’une expertise pour repérer les engins de pêche, appelés dispositifs de concentration des poissons, ou DCP, l’équipage de Greenpeace a pu en localiser plusieurs dizaines en pleine mer. Nous avons réalisé des prises de vue sous-marines de la faune évoluant aux alentours, en particulier des requins, qui sont menacés, et les premières victimes collatérales de cette pêche intensive. Les DCP ont pu être reliés directement à des bateaux de pêche puis à des marques de thon s’approvisionnant auprès de ces bateaux. Chaque DCP rencontré a été retiré de l’eau.

- **Coût final**: La mission a coûté 170 000 euros à Greenpeace France.

Campagne Food For Life

- **Rapport sur l'analyse d'urine de deux familles** consommant des produits conventionnels et des produits biologiques en alternance pendant deux semaines. Ce projet d'envergure internationale a été annulé pour deux raisons:
 - Nous n'avons pas trouvé de comité d'éthique qui accepterait de suivre notre étude (d'autres pays ont eu ce problème)
 - Le protocole n'était pas assez solide scientifiquement et nous avons trouvé plus sage de ne pas le développer afin justement de ne pas perdre notre crédibilité scientifique.
- **Rapport "Derrière les promotions de la grande distribution"**

Cette enquête a bien été réalisée et rendue à Greenpeace en septembre dernier. Néanmoins, nous n'avons pas communiqué dessus pour l'instant, et ce au vu des avancées avec Leclerc, que nous considérons comme très sérieuses. Nous sommes en train de réfléchir à la meilleure façon d'utiliser ce rapport (probablement via un hebdo ou autre média, sans forcément que cela soit au nom de Greenpeace)

Coût final: 45 000 euros

- **Rapport sur les néonicotinoïdes**

Titre : Risques environnementaux des pesticides néonicotinoïdes : synthèse des études scientifiques publiées depuis 2013

Contenu : En 2013, suite à une évaluation de l'EFSA (autorité européenne), la Commission européenne a interdit provisoirement certains usages de 3 néonicotinoïdes, des pesticides tueurs d'abeille. Cette interdiction provisoire a été mise en place dans l'attente de nouvelles données scientifiques (le manque de données empêchait en effet une évaluation correcte des risques). Ce rapport fait le point sur toutes les nouvelles données scientifiques depuis l'évaluation de 2013 quant à l'impact des néonicotinoïdes (les pesticides tueurs d'abeille) sur les pollinisateurs et l'environnement plus largement. Il conclut que les risques sont supérieurs à ceux évalués par l'EFSA en 2013 et il va donc dans le sens d'une interdiction élargie des néonicotinoïdes

Objectifs : Apporter de nouveaux arguments scientifiques en faveur, non seulement du maintien, mais aussi de l'extension d'une interdiction provisoire européenne sur 3 néonicotinoïdes

Coût final : environ 33 000€ (25 000€ pour l'université du Sussex, 6 000€ pour le design/photos, environ 2 000€ pour la traduction dans chaque pays)

Date de publication : janvier 2017 (devait initialement être publié en 2016)